

## Compte rendu du Conseil d'administration samedi 4 décembre 2021

*Étaient présents* : Valérie CHAUMET, Pascale CHEVALLOT, Brigitte CHOCARDELLE, Régis COUTANT, Alain DEPAQUIS, Anne DESVÉRONNIÈRES, Gilles DULION, Caroline FRÉMY, Claude GUICHON, Sacha HEWAK, Jacques JESSON, Cyril LAURENT, Thérèse LEBRUN, Guy LECOMTE, Franck LEROY, François MOURRA, Pascal PERROT, Evelyne QUENTIN, Joël THOUVENIN, Pascal TRAMONTANA, Julien VALENTIN, Catherine VAUTRIN

*Étaient excusés et représentés* : Benoist APPARU représenté par Augustin DELAVENNE

*Étaient excusés* : Denis BOUDVILLE, Françoise FÉRAT, Nicolas LEROUGE, Christine MAZY,

*Étaient absents* : Patrice BARRIER, Patrick BEDEK, Jean-Pierre BOUQUET, Bertrand COUROT, Yves DÉTRAIGNE, Jean-Pierre FORTUNÉ, Dominique LÉVÊQUE, Catherine MALAISÉ, Thierry MOUTON, Arnaud ROBINET, René-Paul SAVARY, René SCHULLER,

La séance se déroule en visio-conférence au regard de l'ordre du jour restreint.

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents.

Une pensée est demandée pour Christian LEMOINE décédé cette semaine, ancien maire de Sompuis. Membre de notre comité directeur de 1989 à 2014, il a été vice-président pour l'arrondissement de Vitry le François de 2008 à 2014. Il était très engagé dans le milieu associatif.

Au nom du conseil d'administration, Franck LEROY adresse ses félicitations à deux de ses membres : Catherine VAUTRIN et Jean-Pierre BOUQUET, pour leur élection au sein des instances de l'AMF qui ont été renouvelées lors du congrès national le 17 novembre dernier.

### *Ordre du jour*

#### **Compte rendu du précédent conseil d'administration**

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation.

*Compte rendu adopté à l'unanimité*

#### **Représentation de l'association au sein de commissions extérieures**

Le président LEROY propose les candidats suivants pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de chacune des instances :

##### **Commission départementale des valeurs locatives**

Représentants des maires

Alain SIMON	maire de Sapignicourt	Titulaire
Brigitte CHOCARDELLE	maire de Sainte Marie à Py	Titulaire
Etienne DHUICQ	maire de Montmirail	Titulaire
Gérard GALICHET	maire de La Veuve	Titulaire
Pierre LABAT	maire de Massiges	Suppléant
Nicolas HABARE	maire de Bourgogne-Fresne	Suppléant
Thérèse LEBRUN	maire de Boursault	Suppléante
Jean NOTAT	maire de Châtrees	Suppléant

#### Représentants des EPCI à fiscalité propre

Cyril LAURENT	Président de la CC Sézanne Sud-Ouest Marnais	Titulaire
Daniel FONTAINE	Vice-président de la CC Vitry Champagne et Der	Titulaire
Gérard LEBAS	Vice-président de Châlons Agglo	Titulaire
Jean-Pierre FORTUNÉ	Vice-président de la CU du Grand Reims	Titulaire
Pascale CHEVALLOT	Présidente de la CC Perthois-Bocage et Der	Suppléante
René SCHULLER	Vice-président de la CC de la Moivre à la Coole	Suppléant
Catherine FONTANESI	Vice-présidente de la CC des Paysages de la Champagne	Suppléante
Guy LECOMTE	Conseiller communautaire de la CU du Grand Reims	Suppléant

#### Jury d'examens dans le secteur funéraire

*(tous les représentants ont participé au cycle de formations sur le funéraire)*

Denis BOUDVILLE	Maire de Trépail	Titulaire
Caroline FRÉMY	Maire de Givry Lès Loisy	Titulaire
Alain SIMONET	Adjoint au maire de Pogny	Titulaire
Jocelyne BOUTILLIER	Maire de Saint Hilaire au Temple	Titulaire

*Désignation à l'unanimité des élus précités*

### Délégation au bureau pour la constitution de partie civile

Suite à la mise à jour des statuts de l'association, il a été mis en évidence la nécessité de déléguer au bureau la possibilité de décider la constitution de partie civile pour venir en soutien à un élu victime d'agression. En effet, cela permettra davantage de réactivité.

Pour ce faire une délibération du conseil d'administration est nécessaire.

Il est proposé aux membres présents de délibérer afin de confier délégation au bureau de l'association pour décider la constitution de partie civile de l'association aux côtés d'un élu victime d'agression.

Pour rappel, composition du bureau de l'association :

Franck LEROY, René SCHULLER, Sacha HEWAK, Jean-Pierre FORTUNÉ, Pascal TRAMONTANA, Nicolas LEROUGE, Guy LECOMTE, Catherine MALAÏSÉ, Caroline FRÉMY.

*Proposition approuvée à l'unanimité*

### Formation : modalités financières, DIF élus, catalogue de formation

Suite à la réforme de la formation conduite en 2021, il est important de faire un rappel des tarifs en vigueur pour l'année 2022. Ces derniers seraient susceptibles d'évolution en fonction des contraintes mises en œuvre à compter de janvier 2022 lors de l'ouverture de la plateforme nationale EDOF Espace des Organismes de Formation.

Tarifs 2022	DIF élus	Adhérents
1 journée avec repas	250 €	95 €
½ journée	150 €	65 €
Visio 2h	100 €	45 €

Nous n'avons, pour l'heure, pas de visibilité sur le dispositif et la manière dont les élus vont se l'approprier. Dès janvier, des modules d'accompagnement en visio seront proposés par notre chargée de formation pour aider les élus à utiliser l'outil.

Rappel : il existe un principe de recharge annuelle de droits de 400 €/élu avec report possible dans la limite d'un cumul maximum de 700€/an.

Afin de communiquer sur le droit à la formation des élus, un document de synthèse à diffuser auprès des élus a été réalisé et diffusé dans la dernière newsletter. Ce document est en ligne sur notre site Internet.

## Bilan du Congrès départemental

A partir des badges scannés à l'entrée, 469 participants ont été dénombrés pour l'évènement (pour mémoire, 376 participants en 2019).

Les questionnaires de satisfaction adressés aux adhérents font retour d'un bilan positif de l'évènement sur l'ensemble des séquences. Toutefois, de nombreux élus regrettent l'absence d'échanges avec la salle pour la partie habituelle avec Monsieur le Préfet. Afin de satisfaire cette demande, nous programmons, début janvier, une visio un samedi matin où l'ensemble de nos adhérents sera convié.

*NB : en raison du contexte sanitaire, la date de cette Matinale en visio a été avancée au samedi 11 décembre.*

## Bilan du Congrès national de l'AMF

L'association a organisé le déplacement en bus de 120 élus le mercredi 17 novembre pour participer au congrès et/ou au salon des Maires de France à Paris.

Trajets : aucune difficulté particulière ; les élus sont toujours ravis de l'accueil réservé par l'équipe.

Congrès : peu d'élus faisant le déplacement du mercredi assistent au congrès, ils privilégient le salon.

Soirée : la journée s'est clôturée par une invitation au Sénat, pour une visite puis un dîner. Toutes les inscriptions ayant pu être satisfaites, tous les élus ont pu découvrir ou redécouvrir les ors du Sénat, et même assister à des échanges en séance dans l'hémicycle. Les Sénateurs en ont été chaleureusement remerciés. Gérard LARCHER est venu au cours du dîner saluer les élus marnais.

Au total, 133 personnes ont participé à la soirée.

Catherine VAUTRIN informe les élus que la première réunion de l'AMF est prévue le 7 décembre et qu'elle a pour finalité la poursuite de l'installation des différentes instances.

## Programmation des réunions 2022

**Conseil d'administration** (*en présentiel ou distanciel*)

de 9h à 11h

- samedi 26 février
- samedi 30 avril
- samedi 25 juin
- samedi 22 octobre
- samedi 3 décembre

**13<sup>ème</sup> Carrefour des collectivités territoriales**

- vendredi 2 et samedi 3 septembre

**Congrès départemental à Châlons en Champagne**

- samedi 5 novembre

**Congrès des Maires de France à Paris**

- 22, 23 et 24 novembre

## Questions diverses/points d'information

- Eugène Perma : un courrier des Sénateurs alerte l'association sur la problématique de gestion des stocks de gel hydroalcoolique par l'entreprise Eugène Perma. Les élus présents sont informés de la possibilité de passer commande auprès de cette société en cas de besoin de réapprovisionnement de leurs stocks.
- Vigilance : une société poursuit le démarchage dans le département sur la valorisation des baux des pylônes utilisés par les opérateurs de télécommunications. Une alerte est relayée sur les conséquences possibles de telles modifications des baux. En effet, comme le rappelle également l'AMF, la signature de ces contrats pourrait conduire à la perte des opérateurs de réseaux sur le territoire d'une commune en raison des augmentations de loyers induites. Les collectivités démarchées sont invitées à contacter les services de l'association.

- Pénurie de secrétaires de mairie : le contexte national est partagé au niveau de notre département concernant la pénurie de secrétaire de mairie. Une difficulté s'ajoute au contexte démographique : l'impossibilité de poursuivre la formation proposée par le CDG avec le CNFPT et financée par Pôle Emploi. Pôle emploi exige désormais que le CNFPT obtienne la certification QUALIOP1 pour financer la formation. Ce point de blocage ne permet pas actuellement de poursuivre avec ce dispositif. Le CDG lance une réflexion sur une formation en alternance mais cela ne se fera qu'à moyen terme.

Difficulté de certains agents de petites collectivités qui sont freinés dans leur parcours de promotion en raison de la difficulté qu'ils rencontrent pour se former, leur absence de la collectivité étant difficile lorsqu'ils sont seuls pour assurer le poste. De ce fait, lors de la présentation de leur dossier de promotion, ces agents se trouvent pénalisés car ils n'ont aucun point pour la formation. Des quotas pourraient-ils être réservés aux petites collectivités ?

- Il est demandé d'inviter le directeur départemental des finances publiques à un prochain CA afin d'échanger sur le dispositif des conseillers aux décideurs locaux. Sacha HEWAK fait le point sur la dernière réunion qui s'est tenue en novembre. Monsieur FOURQUET, DDFiP, a rappelé aux élus de ne pas hésiter à faire remonter les problématiques locales.
- Une rencontre est programmée avec le Général LOUVET pour présenter à Karine ROLLAND le dispositif de la Gendarmerie nationale #RépondrePrésentPourLesÉlus. Il s'agit de coordonner les actions en direction des élus et notamment notre programme de formation au regard de ce qui sera proposé par la Gendarmerie nationale.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président  
Franck LEROY

Prochains rendez-vous du conseil d'administration :

- samedi 26 février
- samedi 30 avril
- samedi 25 juin
- samedi 22 octobre
- samedi 3 décembre